

Votre solution globale



Nous accompagnons toutes les générations de votre famille



Protéger votre avenir



Assurer votre vie privée



Prévoir, épargner, financer⁽¹⁾, accompagner



Votre nom

Date

Ce document vous présente une première estimation de nos tarifs. Si vous êtes intéressé, l'un de nos conseillers des agences Groupama 22,29,35,44,49,56 vous remettra conformément aux dispositions de l'article L112-2 du code des assurances, une fiche d'information sur les prix et les garanties.

LES GARANTIES POUR VOUS & VOTRE FAMILLE

ASSURANCE DE PERSONNES⁽²⁾

Décès
Incapacité / Invalidité
Dépenses de santé
Épargne / Retraite

FINANCEMENT DE VOS PROJETS⁽¹⁾ / ÉPARGNE / FINANCE

VIE PRIVÉE⁽²⁾

Véhicules
Habitation et Resp. civile
Protection juridique
Bateau / Loisirs

Crédit voiture, travaux, projets⁽¹⁾

PROTECTION DE LA PERSONNE ET DES BIENS⁽²⁾

Télésurveillance des biens
Téléassistance aux personnes

Placements⁽²⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ

Prénom

Nom

Fonction

Téléphone

Email

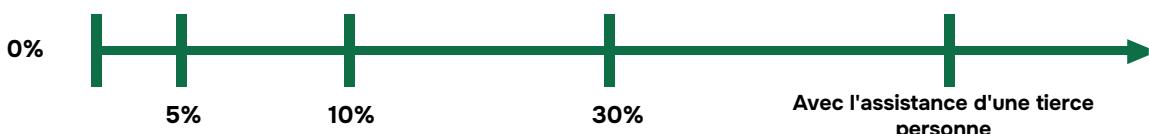
FAITES DÉCOUVRIR GROUPAMA À VOTRE ENTOURAGE⁽³⁾



Nos tarifs et nos prises en charges, sont faits en application des garanties/options souscrites et des limites, conditions et exclusions des garanties fixées aux conditions générales de nos contrats disponibles auprès des conseillers Groupama des agences des départements 22 29 35 44 49 56. Si vous souhaitez souscrire l'une ou plusieurs des garanties présentées dans ce document, Groupama vous remettra au préalable et conformément à l'article L112-2 du code des assurances, un exemplaire du projet de contrat et de ses pièces annexes ou une notice d'information sur le contrat qui décrit précisément les garanties assorties des exclusions.

VOTRE SOLUTION SANTÉ –PRÉVOYANCE « Maintenir et protéger votre niveau de vie »

	Monsieur		Madame		Enfants	
	Accident	Maladie	Accident	Maladie	Accident	Maladie
Décès ⁽²⁾						
<ul style="list-style-type: none"> • Capital • Rente éducation • Accident vie privée 						
Invalidité ⁽²⁾						
Capital						
<ul style="list-style-type: none"> • Invalidité Totale et Définitive avec assistance d'une tierce personne (GGVie) • Invalidité partielle (Jusqu'à 66%) • Accident Vie privée 						
Rente						
<ul style="list-style-type: none"> • Invalidité Totale et Définitive avec assistance d'une tierce personne 						
Santé ⁽²⁾						
<ul style="list-style-type: none"> • Complémentaire santé • Réseau Sévéane ⁽⁴⁾ 						
Assistance ⁽²⁾	Aide ménagère / Portage de repas et médicaments / Téléconsultation / Garde d'enfants					
VP / Retraite ⁽²⁾						



BUDGET MENSUEL :

€ par mois ⁽⁵⁾

VOTRE SOLUTION GLOBALE D'ASSURANCE

« TOUT CE QUI EST ASSURABLE PEUT ÊTRE ASSURÉ »

	Vos attentes	Nos tarifs ⁽⁵⁾
Assurance décès		
Assurance invalidité et protection de la famille		
Complémentaire santé		
Autos		
Habitations		
Télésurveillance des biens et Téléassistance aux personnes		
Assistance		
Autres		
Budget mensuel		

	SANTÉ ⁽²⁾	GAV ⁽²⁾	HABITATION ⁽²⁾	AUTOMOBILE ⁽²⁾	PROTECTION JURIDIQUE ⁽²⁾
Les plus de nos contrats	<ul style="list-style-type: none"> Réseau de partenaires Sévane en optique et audiologie Cagnotte santé Forfait médicaments prescrits non remboursés Téléconsultation Tiers payant (pas d'avance de frais) 	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 2 millions d'€ par assuré Couverture dès 1% d'invalidité Couverture de vos petits enfants Soutien psychologique en cas de harcèlement scolaire Couverture immédiate 	<ul style="list-style-type: none"> Capital immobilier illimité Indemnisation immédiate par gré à gré Rééquipement à neuf écologique Option reconstruction à l'identique 	<ul style="list-style-type: none"> Accident corporel jusqu'à 1 millions € Garantie mobilité, co-voyage assuré Réparations garanties à vie Franchise réduite de moitié pour les véhicules + 10 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Une aide en cas d'achat en ligne frauduleux, ou litige de voisinage... Des juristes spécialisés pour vous assister Règlement des conflits possible par médiation
Les prestations d'assistance	<ul style="list-style-type: none"> Aide ménagère Garde à domicile Portage de repas Rapatriement Relaimoi^(*) 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien administratif et psychologique Rapatriement Secours sur piste de ski 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance 24h/24 7j/7 Allô travaux Perte clé Rapatriement 	<ul style="list-style-type: none"> Véhicule de remplacement Assistance 0 km : dépannage en bas de chez vous Presto glace pour le remplacement de pare brise Rapatriement 	<ul style="list-style-type: none"> Une ligne téléphonique dédiée Des inspecteurs protection juridique à domicile
Les services +	<ul style="list-style-type: none"> Téléassistance aux personnes 	<ul style="list-style-type: none"> Assurance scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Télésurveillance de votre habitation (protection de vos proches et de vos biens) relié au centre de télésurveillance situé en France 24h/24 7j/7 	<ul style="list-style-type: none"> Tarifs petits rouleurs : Un tarif allégé si vous parcourrez moins de 8000 KM par an. 	<ul style="list-style-type: none"> Accès à une base documentaire DIGIDROIT

Des services d'assistance pour : vous simplifier le quotidien en cas de besoin et vous aider très rapidement en cas de pépin.

Certains services sont utilisables pour certains de vos proches^(**) même non assurés Groupama : Exclusivité «relaimoi» de Groupama.

(**) utilisable pour vos ascendants ou descendants même non assurés Groupama

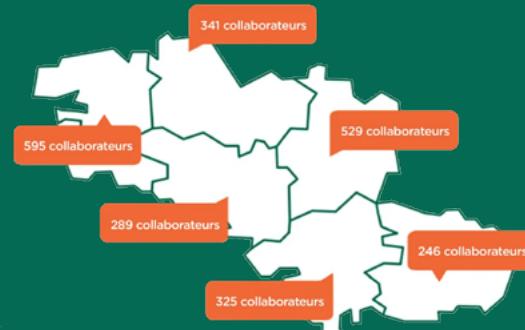
CHEZ GROUPAMA VOUS ÊTES PLUS QU'UN CLIENT. VOUS ÊTES UN SOCIÉTAIRE ET VOUS INTÉGREZ UNE COMMUNAUTÉ LOCALE PARTAGEANT DES VALEURS FORTES DE SOLIDARITÉ, DE RESPONSABILITÉ ET DE PROXIMITÉ.

Être sociétaire c'est bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'un service de proximité :

- 2325 collaborateurs à votre service, répartis sur les 6 départements,
- Une plateforme d'appels présente sur votre territoire.

... et un réseau de 4 655 élus sur le terrain. Nous élus sont avant tout des sociétaires qui ont souhaité participer plus activement à la vie locale.

Grâce à leur investissement sur le terrain, Groupama est un assureur différent, qui innove tous les jours un peu plus pour rester proche de ses sociétaires.



QUELS QUE SOIENT VOS BESOINS D'ASSURANCES, GROUPAMA VOUS ACCOMPAGNE GRÂCE À LA SOLUTION PERSONNALISÉE QUI VOUS CORRESPOND LE MIEUX

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Un conseiller dédié à votre écoute
- Un engagement de suivi personnalisé à minima tous les 2 ans

UN ESPACE CLIENT SUR WWW.GROUPAMA.FR :

- Accédez aux différents services liés à votre contrat santé (envoyez vos devis et factures santé, consultez vos remboursements santé, géolocalisez les partenaires santé Sévéane, consultez et téléchargez votre attestation de tiers payant)
- Déclarez et suivez vos sinistres en ligne (Envoyez et consultez les documents relatifs à ce sinistre à un seul et même endroit)
- Prenez un rdv téléphonique ou en agence sur l'agenda de votre conseiller

DES AVANTAGES CLIENTS QUI FONT LA DIFFÉRENCE :

- Des réductions négociées pour vous à découvrir sur notre catalogue d'offres partenaires : www.clubavantages-partenaires.fr
- Le programme de fidélité **GROUPAMA +** qui vous accompagne lors de vos moments de vie et en cas de coups durs
- Faites découvrir Groupama à votre entourage et recevez jusqu'à **300€⁽³⁾**
- Découvrez notre programme de mise en relation entre sociétaires particuliers et professionnels « **Ensemble et Solidaires** » qui participe à l'économie locale⁽³⁾

Club Avantages Groupama +

DES QUESTIONS, UN CONSEIL ?



293 agences
2 423 collaborateurs



Coût d'un appel local
ou gratuit selon



Votre espace client
sur groupama.fr



Vos contacts
sur groupama.fr



Appli :
groupama et moi⁽⁶⁾

(1) Prêt personnel auto, travaux ou projets, permettant notamment de financer une automobile, des projets ou des travaux de réparation, d'amélioration ou d'entretien, à l'exclusion des travaux de construction (nécessitant notamment l'obtention d'un permis de construire) et sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt par le Prêteur. Vous disposez du délai de rétractation légal en vigueur.

(2) Les garanties, services et avantages proposés dans le présent document sont soumis à conditions. Les modalités, critères et conditions détaillées de ces offres sont disponibles auprès de votre conseiller dans les agences Groupama des départements 22-29-35-44-49-56.

(3) Offre soumise à conditions versée sous la forme de bons "Ensemble & Solidaires", valable pour toute nouvelle souscription avant le 31/12/2025, dans les agences Groupama des départements 22, 29, 35, 44, 49, 56. La liste des contrats d'assurance éligibles à cette offre, ainsi que les montants minimum de cotisations à souscrire pour en bénéficier sont disponibles auprès de votre conseiller. Ces offres sont non cumulables sur le même contrat d'assurance avec tout autre offre promotionnelle en cours ou à venir. Chaque contrat peut être souscrit séparément. Programme de parrainage soumis à conditions, 30€ offerts au parrain, versés sous la forme de bons "Ensemble & Solidaires", valable pour toute souscription nouvelle par un nouveau client "filleul", d'un ou plusieurs contrats(IARD d'un montant minimum de cotisation annuelle 150€ TTC par un nouveau client particulier, exploitant agricole, artisan, commerçant ou prestataires de services. Cette offre est plafonnée à 10 parrainages par année civile pour un montant global de 300€ TTC. Règlement complet sur le parrainage disponible auprès de votre conseiller Groupama. Ces offres sont valables sur les départements 22, 29, 35, 44, 49, 56 jusqu'au 31/12/2025. (4) Groupama fait partie du réseau SEVEANE dont l'activité est consacrée aux échanges avec ses partenaires audioprothésistes, chiruropracteurs, chirurgiens-dentistes, opticiens et ostéopathes. Groupama donne accès à plus de 10 000 spécialistes dont 1 600 audioprothésistes, 4 500 chirurgiens-dentistes et 4 000 opticiens répartis dans toute la France. Le client bénéficie d'avantages tarifaires en passant par le réseau SEVEANE, mais il garde l'entièr(e) liberté du choix du professionnel de santé. Modalités et conditions détaillées auprès de votre conseiller Groupama.

(5) Ce document vous présente une première estimation de nos tarifs. Si vous êtes intéressé, l'un de nos conseillers des agences Groupama 22, 29, 35, 44, 49, 56 vous remettra conformément aux dispositions de l'article L112-2 du code des assurances, une fiche d'information sur les prix et les garanties.

(6) « Groupama et moi » est une application gratuite disponible sur App Store pour iPhone et sur Google Play pour Android.

Les règles de confidentialité de l'application « Groupama et moi » sont disponibles sur groupama.fr

Les données personnelles recueillies avec votre accord seront traitées dans le respect de la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée. Elles sont nécessaires au traitement de votre/vos demande(s) de devis d'assurance et sont destinées à nos services internes. Vous pouvez vous opposer à tout moment ou modifier vos choix et exercer vos droits d'accès, de rectification ou de suppression sans frais, aux données vous concernant, en écrivant à Groupama Loire Bretagne, correspondant CNIL, 23 Boulevard Solférino, CS 51209, 35012 Rennes Cedex.

Les produits d'assurance vie sont assurés par Groupama Gan Vie - Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z. Siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris - Entreprise régie par le code des assurances.

Prêt personnel distribué par Groupama Loire Bretagne - en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement de Franfinance - immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr), sous le numéro (13 003 152).

Prêteur : Franfinance - SA au capital de 202 911 984 euros - 719 807 406 RCS Nanterre - 53 rue du Port - CS 90201 - 92724 Nanterre Cedex France - Intermédiaire en assurance inscrit à l'OrIAS numéro ORIAS 07 008 346 - (www.orias.fr).

Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par MUTUAIDE ASSISTANCE, S.A au capital de 12 558 240 euros - 126, rue de la Piazza 93160 NOISY-LE-GRAND - 383 974 086 RCS BOBIGNY, entreprise régie par le code des assurances.

Le service Noé est proposé par SDTAP, Société pour le Développement de la Téléassistance A la Personne - Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 37 000 € - SIREN : 524 289 543 R.C.S Créteil - Siège social : 5, avenue des Frères Lumière 94350 VILLIERS-SUR-MARNE. La société SDTAP est déclarée en tant qu'organisme de Services à la Personne agissant en mode d'intervention "prestataire" sous le N° SAP524289543. Le service Noé est distribué par Groupama Loire Bretagne, Caisse Régionale.

Le contrat de Téléassistance mobile est assuré par E Caring Solutions, Société du Groupe Groupama - SARL au capital de 5 000 € - Siège social : 1 bis, rue Doaren Molac 56610 ARRADON - B 818 279 838 RCS Vannes, N° SIRET 818 279 838 00028 Code APE 80202 - Organisme déclaré en tant que Services à la Personne n° SAP 818279838

Groupama Box Habitat est un service de télésécurité des biens de COFINTEX S.A, société du Groupe Groupama, titulaire de l'autorisation d'exercer N'AUT-094-2113-03-02-20170370598, délivrée par le C.N.A.P.S. Conformément au Code de la sécurité intérieure, l'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. La gestion des souscriptions est déléguée à la Caisse Régionale Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutualées Agricoles Bretagne-Pays de la Loire 5 Siège social : 23, Boulevard Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 383 844 693 RCS Rennes - Entreprise régie par le code des assurances.

Credit photo : Shutterstock - AdobeStock

Nos tarifs et nos prises en charges, sont faits en application des garanties/options souscrites et des limites, conditions et exclusions des garanties fixées aux conditions générales de nos contrats disponibles auprès des conseillers Groupama des agences des départements 22 29 35 44 49 56. Si vous souhaitez souscrire l'une ou plusieurs des garanties présentées dans ce document, Groupama vous remettra au préalable et conformément à l'article L112-2 du code des assurances, un exemplaire du projet de contrat et de ses pièces annexes ou une notice d'information sur le contrat qui décrit précisément les garanties assorties des exclusions.